

Charte d'Utilisation du parc GNSS

Plateforme d'Instrumentation de Géophysique Mobile,
Laboratoire de Géologie, ENS-CNRS UMR8538

Principe Généraux:

Le **parc est mobile**, c'est à dire réservé pour des missions de courtes durées (<2 mois, pas de monumentation semi-permanente - sauf éventuellement en région parisienne mais le matériel doit être récupérable dans la journée).

Les **intervention post-sismique sont prioritaires** en toute situation (à voir dans le cas ou le matériel est déjà sur le terrain et dans l'impossibilité de revenir dans les délais).

I. Réservation du matériel

Les stations du parc ENS doivent venir en soutien du parc INSU GPSCOPE (<https://gpscope.dt.insu.cnrs.fr/spip/>) pour permettre de répondre à toutes les demandes. Son petit nombre (4) ne peut pas constituer l'unique pool d'instruments. Par ailleurs, le laboratoire ne dispose actuellement pas de beaucoup d'accessoires (tels que trépieds, panneaux solaires), il est donc indispensable de passer par le parc INSU.

Réservation par envoi d'un formulaire adressé à E.Klein (klein@geologie.ens.fr) téléchargeable sur la page web de la plateforme observationnelle.

II. Utilisation du matériel

Le demandeur s'engage à:

- Assurer les dates de retour du matériel pour ne pas pénaliser les missions suivantes.
 - Prévenir avant la fin de mission de l'état du matériel en cas de panne, de manière à anticiper la maintenance avant la prochaine mission.
 - Former et responsabiliser les participants au respect de l'ensemble du matériel (rangement des câbles, sondes de multimètres et autres connecteurs...)
 - Prendre en charge financièrement le renouvellement du matériel détérioré pendant la mission, ou en cas de perte ou de vol.
-

III. Dépôt des données

Les mêmes règles que le Parc INSU s'appliquent: dépôt des données obligatoire sur la base de données nationale INSU (voir procédure de dépôt: <https://gpscope.dt.insu.cnrs.fr/spip/spip.php?article126&lang=fr>).

Le dépôt des données conditionne la réservation du matériel. Cela permet:

- la future obtention de DOI sous réserve de la soumission des métadonnées complètes.
- la conservation des données à très long terme
- Le contrôle de l'accessibilité des données: Cela n'implique pas la diffusion publique de ces données (voir page web GPSCOPE : <https://gpscope.dt.insu.cnrs.fr/spip/spip.php?article123&lang=fr>)